

# **ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH**

**NOTES DE LECTURE SUR :**

**MICHEL QUÉVIT :**

**« FLANDRE-WALLONIE QUELLE SOLIDARITÉ ? »**

**DE LA CRÉATION DE L'ÉTAT BELGE À L'EUROPE DES RÉGIONS**

**AUX ÉDITIONS COULEUR LIVRES, 2010**

par Brigitte Spineux, chargée de missions, Association Marcel Hicter

**NOVEMBRE  
2010**

# NOTES DE LECTURE SUR :

## MICHEL QUÉVIT : « FLANDRE - WALLONIE QUELLE SOLIDARITÉ ? »

### DE LA CRÉATION DE L'ÉTAT BELGE À L'EUROPE DES RÉGIONS

Aux éditions Couleur livres, 2010

par Brigitte Spineux, chargée de missions, Association Marcel Hicter

C'est en réaction à la déclaration de Jean-Marie Dedecker<sup>1</sup> à un journaliste français du journal Le Point en décembre 2008 que Michel Quévit<sup>2</sup>, professeur émérite de l'UCL et éminent spécialiste de l'approche multidisciplinaire du développement régional en Europe, décide de mener à bien cet ouvrage. En effet, le moment est crucial pour l'avenir non seulement de l'Etat belge mais également de l'Europe qui a fait de la solidarité entre les territoires, la clé de voûte de sa politique de cohésion et qui voit l'émergence de politiques nationalitaires centrifuges dans certains Etats membres.

Confronter les faits au discours nationaliste ambiant, c'est l'arme que l'auteur a choisi d'utiliser face aux clichés sur la Wallonie répandus dans l'opinion publique flamande.

Son analyse fouillée remonte aux sources de l'Etat belge en 1830 et nous montre au fil du temps comment les aides au développement économique ont été réparties entre les deux régions, révélant une réalité qui dépasse de loin ce à quoi la plupart des Wallons et des Flamands s'attendent.

#### LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS BELGES DE 1830 À 1965

L'Etat belge est né en pleine révolution industrielle du XIXe siècle et en représente même un prototype. L'industrialisation nécessite d'énormes capitaux que la Société Générale et ensuite la Banque de Belgique vont les investir. Elles prennent elles-mêmes le contrôle de l'organisation industrielle du pays ou créent des sociétés anonymes dans les domaines des charbonnages et de la sidérurgie situés en grande majorité en Wallonie. Le développement industriel de la Belgique s'effectue suivant 3 pôles : Bruxelles, le sillon industriel wallon et la région d'Anvers. Sur base de l'analyse historique du PIB des régions, la croissance économique de la Wallonie est clairement à l'origine de l'essor de l'ensemble de la Belgique de 1840 à 1960.

L'analyse de l'incidence des principales interventions de l'Etat belge de 1830 à 1990 dans les grands dossiers économiques et sociaux est éloquentes à ce sujet.

L'exploitation des ressources minières est uniquement wallonne jusqu'en 1950 et donne à la Flandre l'opportunité d'une source énergétique proche. D'autre part, les choix stratégiques de la sidérurgie wallonne, orientés sur l'exportation intercontinentale par voie maritime, vont lui donner un avantage considérable sur ses concurrents luxembourgeois et lorrains. Sa croissance sera exponentielle jusque dans les années 50 et profitera à la Flandre par le développement des voies fluviales et du port d'Anvers.

Parallèlement, les investissements de l'Etat belge étaient déjà orientés depuis longtemps vers la Flandre avec le développement des ports d'Anvers, de Gand et de Zeebrugge, couplés à l'implantation de multinationales et le développement d'un tissu de PME créant un hinterland à vocation internationale.

A partir des années 50, les patrons de la sidérurgie wallonne, restant dans une logique de l'union des régions en Belgique, poussent leur stratégie maritime encore plus loin et commencent à investir massivement dans la sidérurgie en région flamande sonnante, ô ironie de l'Histoire, le glas du tissu industriel wallon !

Michel Quévit passe en revue avec autant de clarté les grands dossiers d'investissement de l'Etat belge depuis sa création et leur incidence régionale faisant de notre pays l'un des plus riches et des plus industrialisés d'Europe. Pour n'en citer que quelques-uns mais non des moindres : le développement maritime et l'expansion des ports, la politique de développement des infrastructures de communication (les chemins de fer et le réseau autoroutier), les interventions dans les secteurs en crise comme le textile, l'agriculture, la restructuration des charbonnages... tous essentiellement au profit de la Flandre !

Au niveau du PIB, après 1965, tout bascule, la Wallonie devient débitrice et la Flandre contributrice. Soit 45 ans, chiffre contredisant les 175 ans assésés par Jean-Marie Dedecker !

Cette analyse historique montre bien les limites d'une étude basée sur la seule comparaison des contributions fiscales des régions pour évaluer la solidarité des régions.

Citons pour exemple l'étude des économistes de la Katholieke Universiteit de Leuven<sup>3</sup> qui sert de base à la déclaration d'Eric Van Rompuy en septembre 1979 « J'en ai assez du poids wallon ! La Flandre en a marre de supporter le poids économique de la Wallonie » et l'étude du professeur Han-

nes de l'université de Gand en 2007<sup>4</sup> reprise par les milieux politiques nationalistes flamands dont Jean-Marie Dedecker fait partie.

Ces études scientifiques font l'objet d'un débat interuniversitaire belge.

## LES FONDEMENTS STRUCTURELS DE LA DÉ-SOLIDARITÉ NATIONALE

S'ensuit non pas une inversion de la solidarité nationale de la Flandre vers la Wallonie mais une véritable « dé-solidarité » qui en arrivera à la fédéralisation du pays à partir des années 1970.

Ce processus résulte non seulement d'un rapport de force joué par la Flandre dans les investissements économiques (voir l'analyse historique développée ci-dessus) mais également d'une évolution des rapports de pouvoir internes aux gouvernements au profit de la Flandre pendant que les francophones et particulièrement les Wallons restaient convaincus que la solidarité nationale contribuait au développement de l'ensemble de la Belgique.

A la création de l'Etat belge, toute la classe dirigeante était francophone sur tout le territoire tandis que le peuple parlait des dialectes flamands au nord et des dialectes wallons au sud. Il s'en est suivi une véritable frustration et un sentiment de mépris de la part de la bourgeoisie pour le peuple flamand se sentant exclu par sa culture et par sa langue maternelle. Ceci a constitué un terreau propice à l'émergence d'une classe politique flamande nationalitaire. Par contre, en Wallonie, la France et donc la langue française étaient profondément liées à l'histoire de la démocratie et aux idéaux de la révolution française. La lutte ouvrière par l'intermédiaire du socialisme s'opposait à la même classe dirigeante qu'en Flandre mais n'avait pas de consonance linguistique et était mue par une volonté de solidarité nationale et internationale de la classe ouvrière.

Dès les années 1920, on assiste en Flandre à la mise sur pied d'un projet nationalitaire flamand avec non seulement comme objectif la connaissance de la langue mais également la création d'une Communauté flamande englobant les champs sociétaux de la politique, de l'économie et de la culture. Ce projet enfantera une nouvelle classe dirigeante flamande qui pèsera progressivement de plus en plus lourd sur les décisions de l'Etat belge.

Michel Quévit distingue deux tendances en compétition

dans cette nouvelle classe politique flamande nationalitaire: les « minimalistes » et les « maximalistes ».

Le courant minimaliste d'instigation à la fois catholique et libérale est caractérisée par une volonté de reconnaissance de la langue flamande et aussi d'une flamandisation de l'enseignement, de la justice et des administrations publiques sur le territoire flamand, la division de l'armée en unités flamandes et francophones ainsi que la réorganisation de l'administration centrale selon l'équilibre linguistique des régions. Ce courant, nullement anti-belge, sera cristallisé pour la première fois en 1918 avec le « Vlaams Belgisch Verbond » qui va conquérir progressivement un large soutien populaire à l'intérieur de la famille politique catholique grâce à l'appui du clergé notamment. Suivra en 1945, la création de l'aile flamande du parti catholique, le CVP, incontournable force politique flamande, qui ne sera dans l'opposition que 8 ans durant la période de 1945 à 1999.

Le courant maximaliste d'orientation conservatrice est également d'obédience catholique. Le « Vlaams Nationaal Verbond » en est le premier mouvement, apparu en 1933. Il se montre dès le départ beaucoup plus radicalement nationalitaire et indépendantiste. Suivra la Volksunie dans les années 50 qui comportera des membres minimalistes et des membres maximalistes qui créeront des dissensions internes qui le feront implorer en 2000. Mais il aura eu, entre-temps, un rôle clé dans le gouvernement Tindemans qui conclura en 1978 le Pacte d'Egmont constitutif de l'Etat fédéral belge.

Le Vlaams Blok devenu le Vlaams Belang incarne la dernière vague de parti maximaliste d'extrême droite encore plus radicalement séparatiste.

## DES CLICHÉS À LA RÉALITÉ

Nous ne résistons pas à citer quelques clichés de la Flandre et de la Wallonie parmi les régions d'Europe auxquelles l'auteur coupe le cou :

- Le niveau de développement de la Wallonie est effectivement inférieur à celui de la Flandre mais le PIB des deux régions avoisinent la moyenne européenne (120 et 90, UE = 100)
- Le taux de croissance de la Wallonie avoisine celui de la Flandre.
- La Wallonie affiche un niveau de productivité du travail et un taux de croissance nettement supérieurs aux autres RETI<sup>5</sup>.
- Les efforts en Recherche et Développement de la

Flandre et de la Wallonie sont quasi identiques.

- La Wallonie est la seconde RETI la plus innovante.
- Le potentiel des ressources humaines en science et technologie est identique dans les deux régions du pays et il progresse au même rythme.

## EPILOGUE

Michel Quévit conclut son ouvrage en analysant, d'un point de vue sociologique, le processus de stigmatisation mis en place par le discours nationalitaire flamand. Pour lui, toute la question est de comprendre comment ce discours a pu convaincre à ce point tant en Flandre qu'en Wallonie où il a induit un sentiment d'infériorité tout à fait injustifié ?

Les mouvements populistes et nationalistes utilisent la force opératoire de la stigmatisation d'un « ennemi » pour susciter l'adhésion populaire. Précisément, dans son ouvrage « L'essence du politique », le philosophe Julien Freund<sup>6</sup>, a montré comment l'idéologie qui vise à créer une « nation » se construit sur le couple interactif « ami-ennemi ». Pour forger son unité interne, une collectivité se construit un « ennemi extérieur » à combattre, réel ou virtuel, face auquel elle crée un consensus autour de ses « amis intérieurs ».

Ce livre constitue un élément d'objectivation important pour tout citoyen désirent s'impliquer dans le débat politique et l'avenir de la Belgique tant au niveau national qu'europpéen à l'heure où l'enjeu primordial est de rassembler toute les forces pour faire face à la globalisation et à la crise économique mondiale.

Bref, un livre à conseiller vivement à tout citoyen ne voulant pas mourir « idiot ».

1 « Nous sommes le peuple le plus multilingue et le plus solidaire du monde. Cela fait cent soixante-quinze ans que nous payons pour la Wallonie, ça ne peut plus durer ! » Jean-Marie Dedecker, *Le Point*, 2008

2 Michel Quévit est professeur émérite de l'UCL. Sa formation polyvalente – licence en Science Politique, doctorat en Sociologie, baccalauréat en Philosophie et diplôme complémentaire de la Harvard Business School -, l'ont conduit à privilégier l'approche multidisciplinaire du développement régional. Expert auprès de l'OCDE et auprès de la Commission européenne, il est l'auteur du « Rapport de prospective préparatoire à la Programmation des Fonds structurels (2007-2013) » Il a contribué à la mise en œuvre de nombreux projets de coopération interrégionale en Europe.

3 Van Rompuy P., Verheirstraeten A. et Peeters Th., *Le fédéralisme économique*, Leuvense Economische Standpunten, Centrum voor Economische Studies de la KUL, septembre 1979.

4 Hannes J. *De mythe van de omgekeerde transfers. Fiscale prestaties van Vlaanderen, Wallonië en Brabant (1832 – 1912)*.

5 RETI = REgion de Tradition Industrielle reconnue par la Commission européenne.

6 Freund J. *L'essence du politique*, collection Philosophie politique, éditions SIREY, Paris, 1965 et Goffman E., *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de Minuit, Paris, 1993.